

MASTER 2 MEEF 1er degré

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation – 1er degré

Parcours : Professeurs des écoles

Fiche RNCP

Libellé exact de la certification : Master – Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré/professeur des écoles

Code RNCP : RNCP38155

Nom du certificateur : UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE

Date de publication de la fiche RNCQP : 23/10/2023

Date d'échéance d'enregistrement : 01/09/2028

PUBLICS CIBLES

Etudiant ayant un master 1 MEEF

PRÉREQUIS DU PUBLIC

Avoir validé son Master 1

DUREE de la formation : 300h

TYPE de formation : Hybride

LIEU de formation : PARIS

Effectifs : 90 étudiants

DATES DE LA FORMATION

Début : 26/08/2024

Fin de la formation : 14/06/2025

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation des nouveaux enseignants s'effectue dans le cadre du MEEF (Master Enseignement éducation et Formation) en lien avec l'Institut Supérieur de Pédagogie (ISP), Faculté d'éducation (Institut Catholique de Paris), elle-même adossée à la Sorbonne. Les EC (éléments constitutifs) du master permettent de :

- Développer les différents thèmes afférents à la professionnalisation,
- Préparer le concours du CRPE en fin d'année,
- Valider l'ensemble des ECTS du Master 2 MEEF en atteignant le niveau 2 de maîtrise des compétences.

Au moins 55 % du temps de formation consacré aux savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui, y compris la connaissance et la transmission des valeurs républicaines); au moins 20 % du temps consacré à la polyvalence (autres aspects disciplinaires), à la pédagogie générale et à la gestion de classe; au moins 15 % du temps consacré à la recherche; 10 % du temps réservé au contexte.

Les compétences attendues en fin de Master MEEF à l'entrée dans le métier, sont exprimées en niveaux de maîtrise sur une échelle de 0 à 4 : La formation dispensée doit permettre aux personnels formés d'atteindre au minimum le niveau 2 dans l'ensemble des attendus.

– Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées ; n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre; les savoir-être sont inadéquats; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

– Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées, mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. En appréhende les principaux éléments, mais a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

– Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations rencontrées, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

– Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

– Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

LISTE DES PARTENAIRES

[Institut Catholique de Paris \(ICP\)](#)

[ISFEC La Salle Mounier](#)

[UNISFEC](#)

[AFADEC](#)

OBJECTIFS

Intégrer des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. L'étudiant doit maîtriser à un niveau suffisant (niveau 2) les compétences professionnelles du **référentiel métier (B.O n° 30 du 25 juillet 2013)**.
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

CONTENUS / BLOCS DE COMPETENCES

L'année de Master 1 se compose de 2 semestres et dans chacun des semestres, les étudiants devront valider 4 blocs de compétences.

Chacun des blocs doit être validé de manière indépendante.
Ils ne se compensent pas entre eux.

De plus amples informations sur le site de l'Education nationale - BO n°30 du 25/07/13 :
Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

REFERENTIEL DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES METIERS DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION - TELECHARGEABLE

SEMESTRE 3

Bloc	UE	Détail de l'UE	Volumes horaires
1 - Être acteur de la communauté éducative	UE 21 Fondements et enjeux du système éducatif	Actualités du système éducatif et compétences professionnelles	10
	UE 22 Coopération au sein de la communauté éducative	Participation à un collectif de travail (3) Relation avec les parents (2)	15
Bloc 1			25
2 - Savoirs fondamentaux et disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques	UE 23 Savoirs disciplinaires et didactiques	Enseigner les mathématiques	15
		Enseigner la langue française	15
	UE 24 Développement de l'enfant et besoins éducatifs	Prendre en compte les besoins éducatifs dans son enseignement (1)	15
	UE 25 Pratiques pédagogiques et construction des séquences d'apprentissage	Autorité et gestion de classe	10
		Approches didactiques et démarches pédagogiques	10
Bloc 2			65
3 - Être un praticien chercheur acteur de son développement professionnel	UE 26 Pratique réflexive et recherche	Pratique de la recherche : Enquêtes de terrain et analyse de données	20
	UE 27 Pratique réflexive et développement professionnel	Analyse de pratiques : réflexivité et développement professionnel (stage en responsabilité)	20
Bloc 3			40
4 - Ressources éducatives pour enseigner dans des contextes spécifiques	UE 28 Ressources d'inspiration chrétienne en éducation	Cultures religieuses	10
		ISFEC	10
Bloc 4			20

SEMESTRE 4

Bloc	UE	Détail de l'UE	Volumes horaires
1 - Être acteur de la communauté éducative	UE 29 Posture professionnelle, Ethique, Responsabilité	Fait religieux et laïcité	10
		Lutte contre les discriminations et les stéréotypes	15
Bloc 1			25
2 - Savoirs fondamentaux et disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques	UE 30 Savoirs disciplinaires et didactiques	Enseigner les mathématiques	10
		Enseigner la langue française	10
		Polyvalence et interdisciplinarité	25
		Education à	10
		APSA	10
	UE 31 Développement de l'enfant et besoins éducatifs	Prendre en compte les besoins éducatifs dans son enseignement (2)	10
	UE 32 Pratiques pédagogiques et construction des séquences d'apprentissage	Approches didactiques et démarches pédagogiques	10
Bloc 2			85
3 - Être un praticien chercheur acteur de son développement professionnel	UE 33 Pratique réflexive et recherche	Pratique de la recherche : aide à l'écriture du mémoire et à la soutenance	10
	UE 34 Pratique réflexive et développement professionnel	Analyse de pratiques : relecture des expériences professionnelles	10
Bloc 3			20
4 - Ressources éducatives pour enseigner dans des contextes spécifiques	UE 35 Ressources d'inspiration chrétienne en éducation	Accueillir et accompagner des élèves en situations de vulnérabilités (sociales, culturelles et éducatives)	10
		ISFEC	10
Bloc 4			20

PÉRIODE DE STAGES

Un stage obligatoire de 12 semaines en établissement scolaire, en deux temps :
4 semaines massées, en semestre 2 du M1.

L'équivalent de 8 semaines, en semestre 3 du M2, organisées en partie massées, en partie filées (Cf. marge de gauche). L'étudiant choisit entre un stage SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée) ou un stage en responsabilité totale nécessitant la signature d'un contrat avec le rectorat. Celui-ci sera soumis à l'aval de l'employeur (Rectorat et ISFEC). Il est accompagné par un maître de stage en établissement et par un référent ISFEC IdF (tuteur universitaire).

MODALITES D'EVALUATION

- Des oraux individuels et collectifs
- Des productions écrites individuelles ou collectives
- Soutenances
- Entraînement aux épreuves du concours

METHODES PEDAGOGIQUES – MOYENS/OUTILS TECHNIQUES

(Listes ci-dessous non exhaustives)

- Différentes modalités de formation sont proposées :
- Des formats conférence
- Des ateliers didactiques
- Des ateliers pluridisciplinaires à effectif réduit
- Des visites conseils en établissement scolaire
- Cours à distance synchrones et asynchrones

TARIFS

- Prise en charge individuelle : 1550 euros
- Autre cas de prise en charge : Nous consulter en contact la responsable administrative

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

1. Vous ne pourrez intégrer le master 2 MEEF 1er degré, que si vous avez validé la 1ère année du master MEEF.
2. Il vous faut dès le mois de mai de l'année en cours, aller sur le site : jedeviensenseignant.fr, pour créer ou mettre à jour votre compte personnel et faire une demande d'inscription en M2.
3. Le secrétariat de l'ISFEC vérifiera la recevabilité de votre dossier dans un délai de 1 mois.
4. Si votre dossier est recevable, vous devrez ensuite vous créer ou mettre à jour votre dossier personnel sur la plateforme : SESAMICP.fr et vous acquitter des frais de scolarité.
5. Vos deux dossiers devront être finalisés au minimum 1 semaine avant votre entrée en formation en septembre de l'année en cours.

PASSERELLE(S) ? SUITE(S) DE PARCOURS ? DEBOUCHEE(S) ?

- Passerelle(s) : Aucune
- Niveau à la sortie du titre : BAC +5
- Titularisation
- Poursuite d'études possible : Doctorat
- Type d'emplois accessibles (non exhaustif) :
 - Enseignant en primaire en France ou à l'étranger
 - Chargé de mission (éducation – réussite éducative, etc ...)
 - Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, ...)
 - Enseignant, professeur des écoles (sous réserve d'obtention du concours), enseignement spécialisé
 - Formateur d'adulte
 - Ingénieur pédagogique
 - Expert pédagogique
 - Délégué pédagogique (éditeur, matériel pédagogique, scientifiques)
 - Chargé de projet dans une structure d'éducation
 - Médiateur scientifique ou culturel,
 - Créateur d'entreprises innovantes du secteur éducatif
 - Responsable EAJE (Établissement d'accueil du jeune enfant)

CONTACTS

>>> Responsables pédagogiques :

David MESCHINO – d.meschino@isfec-idf.net
Marie ARMANET – m.armanet@isfec-idf.net

>>> Responsable administrative :

Awa THIAM — a.thiam@isfec-idf.net

ACCESSIBILITE

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap à l'adresse : referenthandicap@isfec-idf.net

=> Consulter la procédure ici

